



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE
DFCPAJI_D2025_0188

Décision relative à l'occupation du terrain « Avesnes-Egalité » appartenant à la Métropole Européenne de Lille (MEL)

Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 5 du 13 Septembre 2020 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 5°,

Considérant qu'en vertu de cette délibération, Madame le Maire peut « décider de la conclusion et de la révision (y compris la résiliation) du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans »,

Considérant la démarche initiée par la Métropole Européenne de Lille dans le cadre de la politique métropolitaine des temps afin de mettre à disposition, à titre expérimental, plusieurs biens aux fins d'améliorer la qualité de vie des métropolitains,

Considérant que le terrain sis 2 Boulevard de l'Egalité à Tourcoing (59200) a fait l'objet d'une précédente mise à disposition entre la Ville de Tourcoing et la Métropole Européenne de Lille,

Considérant que l'ouverture de ce site pendant les périodes estivales précédentes a permis d'améliorer la qualité de vie des riverains et de lutter efficacement contre les pics de chaleurs en été,

DECIDONS

ARTICLE 1 : De signer une convention avec la Métropole Européenne de Lille (MEL), établissement public de coopération intercommunale identifié au SIREN sous le numéro 200093201 dont le siège est situé 2 Boulevard des Cités Unies CS 70043 – 59040 LILLE Cedex représentée par Monsieur Damien CASTELAIN, son Président relative à la mise à disposition au profit de la Ville de Tourcoing de l'immeuble sis 2 Boulevard de l'Egalité et de l'angle de la Rue d'Avesnes repris au cadastre sous la section EV 87 et EV 216 pour une contenance de 2136m².

ARTICLE 2 : L'Occupation est consentie à titre gratuit pour une durée de six ans, du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2030 qui pourra être reconduite tacitement pour une durée d'un an dans la limite de cinq reconductions sans toutefois dépasser une durée maximale de onze années.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorière pour information.

ARTICLE 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ARTICLE 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de la dite décision.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Téléréours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **10 JUIN 2025**

Doriane BECUE,
Maire de Tourcoing,



Accusé réception en Préfecture le : **10 JUIN 2025**

Publié sur le site Internet de la Ville le :

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_D2025_0188

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 10/06/2025

Objet : Décision relative à l'occupation du terrain "Avesnes-Egalité" appartenant à la Métropole Européenne de Lille (MEL)

Nature : Arrêtés réglementaires

Matière : Domaine et patrimoine - Locations

Date de télétransmission : 10/06/2025

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DAJI_D2025_0188.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20250610-DAJI_D2025_0188-AR

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 10/06/2025